COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cenon, le jeudi 19 novembre 2026

RACISME ET DISCRIMINATIONS

LE DISTRICT DE LA GIRONDE DE FOOTBALL CONDAMNE FERMEMENT LES FAITS SIGNALÉS ET RÉAFFIRME SON SOUTIEN AUX CLUBS ET AUX LICENCIÉS

À la suite des informations relayées dans la presse concernant des propos à caractère raciste qui auraient été tenus à l'encontre de jeunes joueurs lors d'une rencontre disputée le samedi 14 novembre 2026, le District de la Gironde de Football tient à exprimer sa plus vive préoccupation.

Cette situation intervient alors qu'une autre rencontre avait déjà fait l'objet, une semaine auparavant, d'un signalement pour des propos de même nature. Deux rencontres concernées en l'espace de deux semaines : deux situations de trop.

Alexandre GOUGNARD, Président du District de la Gironde de Football, et l'ensemble des membres du Comité de Direction condamnent avec la plus grande fermeté tout agissement à caractère raciste, homophobe ou relevant de toute autre forme de discrimination.

Ces comportements n'ont aucune place dans le football. Il convient néanmoins de rappeler que ces situations signalées demeurent isolées et ne reflètent en rien l'état d'esprit qui anime, chaque week-end, les terrains de football girondins, où le respect, la solidarité et la convivialité restent des valeurs fondamentales.

Dès ce jeudi 19 novembre, la Commission Départementale de Discipline du District se saisira de cette nouvelle affaire, afin d'examiner les éléments disponibles et de déterminer les suites à donner, dans le respect des procédures réglementaires.

DES PRESIDENTS ET DIRIGEANTS BENEVOLES QUI DOIVENT ETRE SOUTENUS

Le District tient à saluer l'engagement remarquable des Présidents de clubs et de leurs dirigeants, qui consacrent bénévolement leur temps et leur énergie, tout au long de l'année, à l'encadrement des pratiquants, à l'organisation des rencontres et à la transmission des valeurs du football.

Il mesure également leur désarroi face aux comportements inacceptables de certains spectateurs, qu'ils ne sont pas toujours en mesure de prévenir ou de maîtriser.

Ces femmes et ces hommes, qui font vivre quotidiennement notre football associatif, ne doivent pas être laissés seuls face à de telles situations. Le District entend pleinement jouer son rôle d'accompagnement, de soutien et de relais auprès des autorités compétentes.

Cette nécessité est d'autant plus importante que les instances disciplinaires sportives disposent de moyens limités pour sanctionner directement des personnes non licenciées à la Fédération Française de Football, notamment lorsque les faits reprochés concernent des spectateurs.

UNE COOPERATION AVEC LES SERVICES DE L'ÉTAT, AUJOURD'HUI RENFORCEE

Le football girondin est depuis de nombreuses années précurseur dans le signalement et la lutte contre les violences et les discriminations. Le District travaille ainsi en étroite collaboration avec les services de la SDJES de la Gironde afin de prévenir ces comportements et d'accompagner les clubs confrontés à ces situations.

Premier signataire, il y a un an, de la charte départementale de prévention et de lutte contre les violences dans le sport, le football girondin a renouvelé cet engagement le lundi 16 novembre 2026, aux côtés d'autres comités sportifs départementaux. Cette signature s'est déroulée en présence de Madame FERRARI, Ministre des Sports, de Madame la Préfète de la Gironde, des procureurs de la République de Bordeaux et de Libourne, ainsi que des représentants des institutions partenaires.

Cette convention prend aujourd'hui tout son sens. Elle renforce la coordination entre les instances sportives, les services de l'État et les autorités judiciaires, notamment lorsque les faits signalés concernent des personnes ne relevant pas directement du pouvoir disciplinaire fédéral.

Elle permet au District de transmettre sans délai les éléments dont il dispose aux autorités compétentes, afin que celles-ci puissent examiner les faits et engager, le cas échéant, les procédures et sanctions relevant de leurs prérogatives, y compris à l'encontre de personnes non licenciées.

Dans ce cadre, le District transmettra immédiatement les éléments connus aux services de la SDJES de la Gironde, afin que les suites appropriées puissent être examinées.

UNE MOBILISATION COLLECTIVE INDISPENSABLE, AUX COTES DES ELUS LOCAUX

Le District souhaite également saluer la réactivité du maire de la commune concernée, qui a rapidement pris position à la suite des faits signalés.

Cette mobilisation démontre toute l'importance de l'engagement de l'Association des Maires de Gironde et de l'Association des Maires ruraux de Gironde, également signataires de la convention.

La complémentarité entre les collectivités territoriales, le mouvement sportif, les services de l'État et la justice constitue un levier essentiel pour apporter des réponses adaptées, protéger les pratiquants et soutenir les dirigeants bénévoles.

PRESERVER ENSEMBLE LES VALEURS DE NOTRE FOOTBALL

Le District de la Gironde de Football réaffirme son attachement aux valeurs de respect, de tolérance, de solidarité et d'inclusion qui rassemblent chaque semaine des milliers de licenciés, de bénévoles et de familles sur les terrains girondins.

Aucun joueur, éducateur, arbitre, dirigeant ou bénévole ne doit avoir à subir des propos ou comportements discriminatoires dans l'exercice de sa passion.
Le District continuera à agir avec détermination, aux côtés des clubs et des autorités compétentes, pour que ces situations ne restent pas sans réponse.
Notre responsabilité collective est double : combattre sans aucune complaisance toutes les formes de discrimination et soutenir celles et ceux qui, bénévolement, font vivre notre football tout au long de l'année.

Alexandre GOUGNARD
Président du District de la Gironde de Football
Membre du Comité Exécutif de la Fédération Française de Football

Le Comité de Direction
District de la Gironde de Football